



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 janvier 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 Janvier 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 Janvier 1998

**Organisation de classes buissonnières 1998 - Subvention à verser aux
écoles**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

DELIBERATION D98042

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 janvier 1998

Affaires Scolaires

Organisation de classes buissonnières 1998 - Subvention à verser aux écoles

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Les directeurs des écoles primaires Jules Ferry, Jean Macé et Jean Mermoz nous ont informé de leur désir de participer à une Classe Buissonnière 1998 pour permettre aux élèves d'appréhender le patrimoine et le milieu naturel de notre région.

Les enseignants demanderont donc aux familles de participer sur les bases suivantes :

	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7	QF 8	QF 9
Pour 1 jour	17,00 F	27,00 F	37,00 F	47,00 F	57,00 F	67,00 F	78,00 F	88,00 F	99,00 F
Soit pour 5 jours	85,00 F	135,00 F	185,00 F	235,00 F	285,00 F	335,00 F	390,00 F	440,00 F	495,00 F

En conséquence, la participation que la Ville de Niort versera à chaque école est la suivante, déduction faite de la participation des familles.

Ecoles	Projet Ecole Buissonnière	Coût du séjour	Nbre de jours	Nbre d'enfants	Partici-pation des familles	Somme à verser à l'école
ECOLE PRIM. MIXTE APPL. J FERRY 1, rue Jules Ferry - 79000 NIORT	Classe Patrimoine	22 300 F	5	22	4 055 F	18 245 F
GESTION ECOLE JEAN MACE 6, rue Jean Macé - 79000 NIORT	Classe Nature	24 000 F	5	20	5 885 F	18 115 F
A.D.A.S.C.S ECOLE PRIMAIRE JEAN MERMOZ 41, rue de l'Aérodrome - 79000 NIORT	Classe Nature	24 000 F	5	29	8 210 F	15 790 F
TOTAL						52 150 F

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. Le Maire ou l'Adjoint Délégué à verser ces participations de la Ville aux Coopératives des écoles. Les crédits seront prélevés sur le Budget 1998 au sous-chapitre 921 113, sur les 480 000 F inscrits à l'article 65748, ce qui portera le reliquat de crédit de cet article à la somme de 427 850 F.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON

[Ordre du jour](#)